



Mise en place d'un dispositif d'évaluation des pratiques professionnelles au sein d'une unité de stérilisation hospitalière

N°43 Marianne PINGARD, Vanessa MACK, Romain DESCHAMPS, Marie-Pierre KEMPF, Julie SCHOLLER, Bénédicte GOURIEUX
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Service Pharmacie – Stérilisation, 1 Avenue Molière, 67098 STRASBOURG romain.deschamps@chru-strasbourg.fr

INTRODUCTION ET OBJECTIFS

La stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables (DMR) est un procédé dit « spécial » qui exige une maîtrise des modalités de réalisation des différentes étapes du processus et un suivi régulier du niveau de compétences des personnels. L'objectif de ce travail est de présenter le dispositif d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) en routine récemment mis en place et les premiers résultats obtenus.

MATERIELS ET METHODES

Observation de l'agent en situation professionnelle

- Par un des 2 gestionnaires de flux de production (PPH/IBODE) qui maîtrise les organisations du secteur
- En s'appuyant sur des fiches d'EPP élaborées au regard du contenu de chaque IT
- Selon une cotation pour chaque critère d'évaluation des différentes fiches d'EPP (entre 19 et 26 critères évalués par fiche d'EPP)
- Avec une matrice de saisie des évaluations pour exploiter, suivre les résultats et identifier les points de fragilité




EFFECTIF GLOBAL = 57 AGENTS
(26 PPH, 1 IBODE, 30 agents de stérilisation)

Référentiel rédigé sous forme de 4 instructions de travail (IT) affichées dans les zones de production, permettant de synthétiser pour chaque poste de travail les pratiques professionnelles attendues au regard des bonnes pratiques de stérilisation et des règles organisationnelles

Poste de travail	Nombre d'EPP réalisées	Période d'évaluation	Typologies de critères	Appréciation des critères			
				Bien	Passable	Non satisfaisant	Non applicable
LAVAGE DES DMR	9	Depuis juillet 2022	Généralités (gestion des urgences, ordre chronologique...)	60%	4%	2%*	34%
			Points de contrôle sur fiche traçabilité patient	93%	7%		
			Gestion de la traçabilité informatique	56%	19%		25%
			Mode opératoire (ordre de réalisation des activités)	93%	7%		
			Points d'attention (DMR traumatiques, fragiles, démontés...)	71%			29%
			Particularités de prise en charge (optiques, bac à ultrasons...)	47%			53%
CONDITIONNEMENT DES DMR	9	Depuis juillet 2022	Pratiques de conditionnement	81%	4%		15%
			Gestion de la traçabilité informatique	81%	2%		17%
			Gestion de sortie des laveurs-désinfecteurs	86%			14%
			Gestion du chargement des stérilisateur	100%			
RECOMPOSITION DES PLATEAUX OPERATOIRES	11	Depuis mai 2022	Points de contrôle (contenant-contenu, contrôle propreté/siccité/fonctionnalité)	67%	4%		29%
			Recomposition des plateaux opératoires (respect listing, agencement...)	98%	2%		
			Gestion d'un DM manquant	23%			77%
			Gestion d'un DM à réparer	91%			9%
VALIDATION ET LIBERATION DES DM STÉRILES A LA VAPEUR D'EAU	15	Depuis avril 2022	Gestion de la traçabilité informatique	70%	3%		27%
			Contrôles à réaliser avant libération d'une charge	95%	5%		
			Opérations de traçabilité informatique	68%	5%		27%
			Gestion des non-conformités (produit/cycle non conforme, dérogation)	15%	3%		82%
			Libération des DM stériles (flux logistiques, conditions stockage...)	100%			

RESULTATS ET DISCUSSIONS

Total de 44 EPP réalisées

- Pratiques professionnelles les mieux respectées**
- Chargement des stérilisateur, libération des DM stériles
 - Recomposition des plateaux opératoires (respect listing, agencement contenu)
 - Contrôles à réaliser avant libération d'une charge stérile (paramètres, siccité, intégrité emballages, indicateurs de passage)

Actions d'amélioration au regard des résultats

Retour d'expérience en réunion de certaines pratiques (*heure de réception DMR à inscrire sur fiche traçabilité, contrôles des instruments)
Compléments de formation théorique : principe de dérogation de libération de charge, gestion de la traçabilité informatique (lavage)
Action prévue d'organiser un retour global des résultats des EPP à l'ensemble de l'équipe en fin d'année

CONCLUSION

Les résultats obtenus indiquent un respect général des bonnes pratiques de stérilisation. En précisant certaines modalités d'exécution des activités et en mettant l'accent sur les protocoles et les bonnes pratiques en vigueur, cette démarche a permis de mieux uniformiser les pratiques professionnelles et d'améliorer la transmission des savoir-faire lors des formations par compagnonnage. Ce dispositif d'EPP est à présent intégré dans l'organisation du secteur et accepté par les personnels de stérilisation. Ces temps d'observation constituent des moments d'échanges et de questionnements des personnels autour de leurs propres pratiques, pour renforcer une sécurisation des prestations de stérilisation, et ce, dans l'intérêt de la prise en charge des patients.